

# CHARTRE DE LA SALLE DE RÉVISION LA REDOUTE

## LE PROJET :

**Buts :** Cette salle est ouverte à des fins de révisions, aux jeunes nyonnais et du district.

**Gestion :** La gestion se fait par le CDJ Nyon et le Travailleur Social en charge de la Redoute.

## LE FONCTIONNEMENT :

**Horaires :** La salle est ouverte tous les jours de 9h à 22h, avec un droit de priorité à la Ville et associations de la maison de quartier.

**Réservation :** La réservation se fait via un agenda en ligne et la clef se trouve dans un boîtier à l'entrée.

**Salle :** La salle mise à disposition est celle au fond à droite, nommé *Ecole 3* (affiché sur la porte).

**Clef :** Une clef est mise à disposition au moyen d'un boîtier électronique disposé à l'entrée du bâtiment.

**Accès :** Pour avoir accès, contacter Christophe Vallars, Travailleur Social en charge de La Redoute au 079 369 07 86

## DOCUMENTS IMPORTANTS :

**Charte :** La présente charte, à respecter avec les autres annexes.

**Accès et Réservation :** Explique le système de réservation et d'accès, ainsi que la gestion de la clef partagée avec l'Arts-Local (document commun).

Le Comité du CDJ Nyon, en accord avec le Travailleur Social, peut modifier en tout temps les différents documents et les transmet après validation.

## Règlement

- En utilisant la salle de révision, les utilisateurs s'engagent à respecter la présente charte.
- Afin de ne pas déranger lors d'utilisation à plusieurs, d'autant plus durant les fortes affluences, nous prions de respecter un certain silence et calme, comme en bibliothèque.
- Étant située en zone résidentielle, les utilisateurs prêtent attention aux nuisances sonores qu'ils engendrent, tout particulièrement durant les arrivées et départs ainsi que les heures tardives.
- Les utilisateurs s'engagent à respecter et prendre soin de la salle et du matériel. Tout dégât occasionné doit être signalé de suite.
- Les locaux sont partagés, merci de ranger et nettoyer derrière. Les parties communes sont gardées propres.
- Il est possible de grignoter et boire dans la salle.
- Toute consommation de tabac et d'alcool est interdite dans la salle.
- Toute consommation d'autres stupéfiants est interdite dans la salle et à proximité.
- Les utilisateurs sont responsables de l'évacuation de leurs déchets. Les déchets de tri (pet, verre, alu, carton, papier et autres) ne sont ni jetés ni laissés au local, les utilisateurs les emportent avec eux.
- Le dernier utilisateur éteint les lumières et ferme à clef la salle ainsi que l'entrée en partant.
- Chaque utilisateur est sous sa propre responsabilité.
- En cas de problème, merci de prévenir sur le groupe WhatsApp.

Par mon accès au lieu et son utilisation, je m'engage à respecter la présente charte et ses règles, ainsi que les documents importants annexes. En cas de non-respect de la charte ou des documents, des mesures peuvent être prises, de l'avertissement à l'exclusion totale.